

## AGENDA

### NATIONAL

**19 ET 20 MAI 2016**

*Les Rencontres Nationales de  
l'Ingénierie Publiques (RNIP) à  
Saint Etienne*

### REGION SUD OUEST

**8 OCTOBRE 2016**

*AG Régionale à Rochefort  
et  
Commission des Aînés  
Régionale*

### AUTRES

**25 MAI 2016 A 17H00**

*Réunion organisée par l'OPQIBI  
sur le thème : La qualification  
OPQIBI : Quel intérêt pour  
l'ingénierie et la maîtrise  
d'ouvrage (Novotel Bordeaux le  
Lac)*

**3 ET 4 NOVEMBRE 2016**

*Salon des Elus d'Aquitaine  
(SELAQ)*

\*\*\*

*Pensez à votre cotisation 2016*



**Une nouvelle organisation territoriale : une *notre* vision de  
notre action**

Si la Loi précise le sens souhaité par le législateur, son corolaire de textes réglementaires en définit l'application. Ainsi de nouveaux modèles de relations entre les collectivités et les agents qui les composent doivent se mettre en œuvre.

Plus qu'une évolution réglementaire la loi Notre, installée dans le paysage institutionnel depuis août 2015 mais aux effets perceptibles en ce début d'année, impose de nouveaux partenariats.

La disparition de la clause de compétence générale pour les régions et les départements complétée par les nombreuses compétences partagées modifient en profondeur les liens entre les collectivités.

Les solidarités territoriales futures s'écriront conjointement à tous les échelons de nos institutions. Ainsi notre organisation associative devra s'adapter à ce changement de paradigme qui renforce inéluctablement les nouvelles collaborations.

Le pilotage structurant des projets qu'impose la nouvelle règle territoriale, mais aussi le bon sens s'écrit grâce à une gouvernance rénovée au travers de schémas territoriaux et autres conférences des territoires.

Les exécutifs s'organisent déjà afin de répondre à ces nouvelles pratiques. De nombreux échanges institutionnels et informels ont lieu afin de clarifier le partage de l'action et particulièrement là, où les politiques publiques se déclineront de façon partagée.

Qu'en serait-il d'une organisation de notre association démontrant une incapacité structurelle à accompagner ces rencontres professionnelles évidentes en conservant des schémas d'organisation hérités du passé ?

Pouvons-nous refuser cette adaptation qui s'impose à notre pratique professionnelle et renvoyer une image incohérente à l'ensemble de nos collègues et partenaires institutionnels en ne se calquant pas sur ces nouveaux territoires ?

Les périmètres ne peuvent pas être dissociés et seuls des entités géographiques cohérentes permettront de répondre aux enjeux que la loi impose, que les finances publiques exigent et que les concitoyens revendiquent. S'y refuser serait une faute.

Il convient donc, plus que jamais de définir ces nouveaux ensembles de leur donner sens pour aller vers une efficacité renforcée de l'action publique, outil de notre cohésion sociale et territoriale

Soyons respectueux du cadre légal, audacieux et inventif dans notre action en développant de nouveaux partenariats territoriaux et ayons l'ambition de croire que cette évolution rendra un meilleur service au public, à notre action quotidienne et au dynamisme démontré de longue date par notre association.

En route pour une *notre* AITF !!!

**Gérard Daulhac,  
Comité Régional Sud-Ouest**

# Journées techniques 2016

7 mars 2016

## **DT-DICT, les obligations du décret anti-endommagement (Bordeaux)**

Cette journée technique qui a rassemblé 230 participants. Elle avait pour objet de faire un bilan d'étape de l'application de l'arrêté du 22 décembre 2015 et d'informer sur l'obligation de disposer d'une AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.



26 mai 2016

## **Le bois dans tous ses états (Bordeaux)**

L'utilisation du bois dans la construction peut répondre aux préoccupations environnementales et favoriser le développement de filières dans nos territoires. Cette journée a pour objectif de permettre aux différents acteurs de la construction d'échanger sur ce thème. Elle sera illustrée de démarches et de réalisations innovantes, suivie d'une visite du laboratoire FCBA.

16 juin 2016

## **Evolutions des métiers par le matériel numérique embarqué : exemple d'applications (Bordeaux)**

L'évolution numérique dans nos métiers modifie nos pratiques au quotidien. Elle sécurise nos saisies de données et leurs mises à jour. Elle permet d'être un nouvel outil de management en donnant plus d'autonomie et de responsabilité aux agents. Elle améliore la relation à «l'utilisateur» pour une transparence et une meilleure réactivité.

8 novembre 2016

## **Les pierres naturelles en aménagement urbain (Bordeaux)**

Croiser les regards et les expériences des professionnels de voirie et d'espaces publics sur l'art et la manière d'utiliser et de valoriser les pierres naturelles dans les projets d'aménagement urbain et prenant en compte les exigences réglementaires.

30 novembre 2016

## **Impacts et leviers de la Loi de transition énergétique (Bordeaux)**

La Loi de transition énergétique pour la croissance verte a été promulguée le 17 Août 2015. Elle touche de nombreux sujets sur lesquels les ingénieurs territoriaux sont amenés à travailler : gestion et limitation des déchets, rénovation énergétique des bâtiments, encouragement des énergies renouvelables, innovation dans les transports propres, développement des véhicules à énergie alternative dans les parcs public, etc. Cette formation a pour but de préciser la Loi, d'analyser son décret d'application (en fonction de sa parution ou non), de montrer des initiatives de terrain et de donner des pistes de financement pour la mise en œuvre des projets issus de cette Loi.

## **Référents départementaux**

Charente : Stéphane DISTINGUIN  
Charente Maritime : Sophie GRANDJEAN  
Corrèze : Philippe BRUGEAT  
Dordogne : Sylvain ROCQUE  
Gironde : Stéphane DUCOS  
Lot et Garonne : Anne MADZIARSKI  
Landes : Florent DUBOIS  
Pyrénées Atlantique : Jérôme BRUSQUE  
Haute Vienne : Sylvain PASQUET

**Ce sont vos contacts dans votre département.**

# ACTUALITES DE LA COMMISSION DES AINES

## COMMISSION DES AINES ET ASSEMBLEE GENERALE DU 21 NOVEMBRE 2015 A LA BREDE (33)



- Les participants ont été accueillis par Bernard Couret (représentant la Commission nationale), qui a débuté cette réunion par la lecture de deux messages : de notre Président Patrick Berger (suite aux événements du 13 novembre) et de François Collin, animateur national de la Commission des Aînés. Chacun des participants a pu se présenter. Dix-huit autres personnes se sont désistées pour cette réunion ; l'ensemble représente 27 réponses sur les 37 Aînés contactés.
- **Evolution de la liste des Aînés de la future région Sud-Ouest** avec adaptation dû au regroupement avec l'arrivée de nos collègues du Limousin entre autres. Actuellement, il existe la liste des Aînés (retraités) ayant une adresse courriel (32 adhérents) et la liste des futurs Aînés nés entre **1949 et 1956** (32 adhérents connus à ce jour).  
Chaque futur retraité recevra une fiche SUD-OUEST pour informer l'AITF de la date éventuelle de départ à la retraite.
- **Présentation des travaux effectués par la Commission nationale** : une synthèse des travaux réalisés a été présentée. Les dernières réunions de la Commission nationale ont eu lieu le 12 Décembre 2014 à Paris et le 11 Juin 2015 à Toulouse, lors des RNIP, avec prises de décisions importantes. La Commission a présenté un atelier (le n°7) aux RNIP de Toulouse sur le thème « l'environnement : des métiers en évolution permanente ». L'ensemble de ces prestations est **lisible sur le site actuel de l'AITF/Associations/ Commission des Aînés**. Cet accès vous permettra d'avoir toutes les informations nécessaires : liste des membres de la Commission, accès aux documents émis par la Commission, en ligne par exemple. Il vous donne aussi la possibilité de laisser un message pour la Commission.
- **Presse nationale** : divers articles sont parus dans le bulletin de liaison national « Ingénieur territorial » résumant l'activité nationale. Un bulletin de liaison national « La voix des Aînés » a été diffusée en Novembre 2014 (n°10), en Janvier 2015 (n°11), en Mars 2015 (n°12), en Septembre 2015 (n°13), en janvier 2016(n°14) et pour Avril 2016 (n°15); il est un moyen d'information et de communication entre Aînés.
- **Guide «La retraite»** : une nouvelle édition (version Décembre 2015) a été diffusée ; des mises à jour ont été apportées au document précédent. Il est mis à disposition sur le site internet de l'AITF depuis le 15 décembre 2015.
- **Archives de l'Association** : pour fêter le 80° anniversaire de l'AITF, lors des RNIP du HAVRE en 2017, un travail de recherche important est effectué sur les archives de l'Association.
- **L'activité pour le Sud-Ouest** a réellement débuté en 2012. Le plus important était de constituer les listes des Aînés de la future grande région, à jour de leur cotisation et ceux qui seront prochainement « admis à faire valoir leur droit de départ de la vie active »; ces listes qui ont été établies par B. Couret, ont permis la diffusion d'informations tout au long de l'année. Des recherches sont en cours pour modifications et constitutions des listes de la nouvelle région Sud-Ouest.
- **Presse régionale** : un article est paru dans les numéros 22 et 23 du bulletin de liaison régional « Les ITF en Sud-Ouest ». En conséquence, nous espérons que les adhérents, actuels ou futurs retraités, sont informés de l'existence de cette Commission nationale.
- **Questions diverses** : après un tour de table, il est apparu deux idées importantes pour l'avenir des Aînés de la région Sud-Ouest: conserver le rythme d'une réunion annuelle organisée le même jour que l'Assemblée régionale et Diffusion des informations nationales (La Voix des Aînés) ou régionales (Les ITF en Sud-Ouest).

*La journée s'est poursuivie par l'Assemblée régionale et par la visite du Château Smith-Haut Lafitte, vin grand cru classé Pessac-Léognan*

**Bernard COURET,**  
Correspondant de la Commission des Aînés  
Tel : 06 29 82 97 76 ou [ber.couret@wanadoo.fr](mailto:ber.couret@wanadoo.fr)

# Comité Régional Sud Ouest

Sophie GRANDJEAN (CDC Ile de Ré),

Présidente

[sophie.grandjean@cc-iledere.fr](mailto:sophie.grandjean@cc-iledere.fr)

Pierre MATHIEU (CD 33),

Vice-Président

[p.mathieu@cq33.fr](mailto:p.mathieu@cq33.fr)

Florent DUBOIS (Ville de Biscarrosse),

Vice-président

[florent82@gmail.fr](mailto:florent82@gmail.fr)

Guislaine LAROCHE (SMICVAL)

Secrétaire

[guislaine.laroche@smicval.fr](mailto:guislaine.laroche@smicval.fr)

Jean Patrick ROUSSEAU

(BORDEAUX METROPOLE)

Trésorier

[jprousseau@cu-bordeaux.fr](mailto:jprousseau@cu-bordeaux.fr)

Thierry GOUTEREDONDE (CNFPT)

Gérard DAULHAC (CD 47)

Jean Yves CARON (CA AGEN)

Jean Philippe LAFON (Aquitanis)

Stéphane DUCOS (CD 33)

Bernard LAVILLE (Hendaye)

Philippe BRUGEAT (Malemort)

Anne LAFON (CD 47)

Christophe ENAULT (CA AGEN)

René BARDYN (Ville de LIBOURNE)

Et aussi,

Bernard COURET,

Correspondant commission des Aînés

[ber.couret@wanadoo.fr](mailto:ber.couret@wanadoo.fr)

Jean François GUERIN (Suppléant)

[jfguerin@gmail.com](mailto:jfguerin@gmail.com)

## COMMISSION CARRIERES

*La séparation du cadre d'emploi est  
plus que jamais d'actualité*

Après leur passage au CSFPT et à la Commission Nationale d'Évaluation des Normes (CNEN), les huit décrets portant sur la séparation et la réforme du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux ont paru le 26 février 2016 (décret n°2016-201 à 208).

Cette réforme du statut peut être vécue comme un vrai changement dans le déroulement des carrières pour certains ingénieurs, Elle s'appuie sur les principaux points suivants :

- la séparation du cadre d'emploi actuel d'ingénieur territorial en deux cadres d'emploi distincts : les ingénieurs A et les ingénieurs A+,
- la création d'un 11ème échelon (IB 801) pour le grade d'ingénieur,
- la création du grade d'ingénieur hors classe dans le cadre d'emploi des ingénieurs,
- la suppression de la promotion interne pour l'accès au grade d'ingénieur en chef
- le retour de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'ingénieur en chef mais contingenté à 70 % du nombre de postes ouverts au concours,
- une formation obligatoire de 6 mois après réussite au concours IC
- pour les ingénieurs en chef, l'obligation de mobilité sera une condition nécessaire pour l'avancement au grade IC hors classe (anciennement exceptionnel)
- l'instauration du « généralat » par la création du grade d'ingénieur en Chef Général.
- l'AITF recommande à celles et ceux qui rempliraient les conditions d'avancement au grade d'ingénieur en chef de classe normale en 2016, de solliciter au plus tôt leur inscription au tableau d'avancement de leur CAP avant l'application de ces textes.

**Florent DUBOIS,**  
**Vice-Président Région Sud-Ouest**  
**Représentant Régional à la Commission Carrière**

**AITF Sud-Ouest : votre section régionale sur  
les réseaux sociaux !**



Depuis fin 2015 la section est présente sur Facebook. Au menu : actualités régionales et nationales de l'AITF, journées techniques, réunions du comité directeur... et plus largement relais de toutes informations en lien avec nos métiers et l'ingénierie publique. Un support facile à mettre en œuvre et facile à apprécier : sur facebook, cherchez AITF Sud-Ouest, cliquez sur « j'aime » et vous recevrez une notification à chaque parution sur la page. A noter que d'autres régions et le national ont également leur page facebook et que d'autres supports vont certainement être utilisés (Twitter, LinkedIn notamment).